

# Communiqué

Finances

## Nomination des membres du conseil de fiduciaires du régime de pension

10 janvier 2014

FREDERICTON (GNB) – Le gouvernement provincial a nommé trois membres, y compris un fonctionnaire à la retraite, au conseil de fiduciaires du Régime de retraite à risques partagés des services publics. Le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, le Syndicat du Nouveau-Brunswick et la Fraternité internationale des ouvriers en électricité y ont également nommé un représentant chacun.

« Ces personnes ont été choisies au moyen d'une matrice des compétences qui a été utilisée par la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour l'aider à choisir les membres de son conseil d'administration », a déclaré le ministre des Finances, Blaine Higgs. « Chaque membre possède de vastes compétences diverses, ce qui devrait rassurer les participants au régime de pension. »

Les fiduciaires sont chargés de superviser les investissements réalisés par les fonds de pension ainsi que de l'administration courante du régime. Ils devront se conformer aux exigences de la *Loi sur les prestations de pension*, de la politique de financement du régime de pension, de la politique de placement et du texte du régime pour s'assurer que celui-ci est géré de façon prudente afin d'atteindre les objectifs du régime de pension.

Le conseil de fiduciaires se mettra à la tâche immédiatement. Quatre autres membres seront nommés à une date ultérieure. Les six membres qui ont été nommés sont :

- **Marilyn Quinn** (présidente) est la présidente du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Elle est présentement présidente du Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick et elle agit à titre de fiduciaire de ce régime depuis 1998. Mme Quinn siège également au conseil exécutif national de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers.
- **Leonard Lee-White** (vice-président) est sous-ministre adjoint de la Division de la trésorerie, au ministère des Finances. Pendant de nombreuses années, il a été appelé à fournir des conseils en matière d'investissement et de gestion des risques associés aux régimes de pension au gouvernement et à des conseils de fiduciaires. Il a été vice-président de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Analyste financier agréé, il détient une maîtrise en administration des affaires de la Richard Ivey School of Business, ainsi que des grades en génie et en sciences de la Dalhousie University.
- **Ernie MacKinnon** est un fonctionnaire à la retraite. Il a été directeur général et administrateur de la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick. Ancien sous-ministre, il compte de nombreuses années d'expérience en matière de gestion de régimes de pension et de gouvernance. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un baccalauréat ès arts (économie) de l'Université du Nouveau-Brunswick.
- **Mark Gaudet** est sous-ministre adjoint de la Division des services ministériels et de la gestion du parc de véhicules, au ministère des Transports et de l'Infrastructure. Il possède une vaste expérience en administration des régimes de pension et dans la prestation de conseils en matière de politiques relatives aux pensions. Il agit actuellement à titre de fiduciaire d'un régime de pension à administration conjointe. M. Gaudet est titulaire d'une maîtrise et d'un baccalauréat en administration des affaires de l'Université du Nouveau-Brunswick. De plus, il siège au conseil d'administration canadien de l'International Foundation of Employee Benefit Plans.

- **Ross Galbraith** est l'administrateur de la section locale 37 de la Fraternité internationale des ouvriers en électricité et il représente le Canada au conseil exécutif international de la fraternité. À ce titre, il est fiduciaire du fonds de retraite de la fraternité et membre du conseil d'administration du National Electrical Benefit Fund et du National Electrical Annuity Plan. Il siège à titre de commissaire au conseil d'administration de la Saint John Energy et de président de l'Atlantic Utility Council de la fraternité. M. Galbraith est diplômé du programme de technologie chimique du New Brunswick Community College.

- **Susie Proulx-Daigle** est présidente du Syndicat du Nouveau-Brunswick, représentant plus de 8700 membres, et elle est membre du Régime à risques partagés dans les services publics. Elle est aussi administratrice du Régime de retraite de certains employés syndiqués des hôpitaux du Nouveau-Brunswick et du Régime de pension des employés à temps partiel et saisonniers du gouvernement, et elle siège au Comité permanent des avantages garantis. De plus, Mme Proulx-Daigle est vice-présidente nationale du Syndicat national des employées et employés généraux du secteur public, qui représente plus de 340 000 membres à travers le Canada.

Après la nomination du conseil, les fiduciaires ont conclu un accord avec la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick pour qu'elle demeure en charge de l'investissement de l'actif du régime ainsi qu'avec la Division des pensions et avantages sociaux des employés au sein du ministère des Ressources humaines pour qu'elle continue d'assurer les services liés à l'administration des pensions.